



Lully Infos



Printemps
2026



La commune vous souhaite de joyeuses Fêtes de Pâques



Vacances de Pâques

L'administration sera fermée 3 au 10 avril 2026



Page 2

Les petites infos

Résultat des élections
municipales

Entretien des arbres et plan
d'action pour la biodiversité

Page 3

Eric Rondot

Travaux à la route de la Gare de
Tolochenaz

Page 4 Les chiens

Page 5 Emma Courouge,
présentation

Page 6

Radar pédagogique

Plan d'action biodiversité

Page 7 Bien vieillir chez soi

Page 8 Calendrier des activités
de la S.D.L

IMPRESSUM

Edition : Commune de Lully VD – Rédaction : Greffe, habitants@lully.ch

Version numérique sur le site : www.lully.ch – Impression : ICM Imprimerie Carrara Sàrl – Morges

Design en-tête Pierre Meylan

Les petites infos

- 27 avril et 22 juin 2026 : séance du Conseil général, à la Grande salle à 20h.
- 11 juin 2026 installation des autorités à 18h, à la Grande salle.
- Poste gendarmerie Mobile le 1^{er} avril, le matin, devant l'administration communale.
- Dès le 23 mars 2026, les consultations du Centre Sénior de la Côte (Centre Mémoire de la Côte et Consultation de Gériatrie Ambulatoire) auront lieu dans les locaux du Centre médical d'Aubonne, rue de Trévelin 67.
- Depuis le 1^{er} janvier 2026, les titulaires de permis C peuvent renouveler leur permis en ligne sur le site de l'Etat de Vaud. Toutefois, il faut toujours attendre le courrier de renouvellement du Contrôle des habitants.

Activités et rencontres

- Fête de la Tulipe à Morges : 27 mars au 10 mai 2026.

Organisées par Prosenectute

- Table au bistrot vous propose un bon repas dans une ambiance chaleureuse, organisées par des bénévoles. Inscription 48h à l'avance, renseignements et inscriptions : 078 844 08 77
- Permanence numérique et soutien pour l'utilisation du smartphone : Vous avez des questions sur l'utilisation de votre smartphone ? entrée libre le 28 mai 2026, de 14h à 17h, rdv Espace Couvaloup à Morges, renseignements au 079 740 93 02.

Rappels divers

- Usage des souffleuses à feuilles : L'usage des souffleuses à feuilles est possible uniquement du 1^{er} octobre au 31 janvier (à l'exception de la voirie). En dehors de cette période les contrevenants (habitants de Lully ou entreprises mandatées) s'exposent à une amende en cas de non-respect de la décision de notre Conseil général.
- Passage à l'heure d'été dans la nuit du 28 au 29 mars !

Résultat du 1^{er} tour des élections municipales

Suite à l'élection générale du 8 mars, la Municipalité est au complet avec la désignation de Hervé Mauduit, Floriane Liard Coucet, Marc Genton, Raphaël Moix et Jean-François Rubin.

Prochaines votations

L'élection complémentaire au Conseil d'Etat se tiendra le 29 mars 2026.

L'élection à la syndiculture (1^{er} tour), le 26 avril 2026, sauf en cas d'élection tacite (designation par la Municipalité).

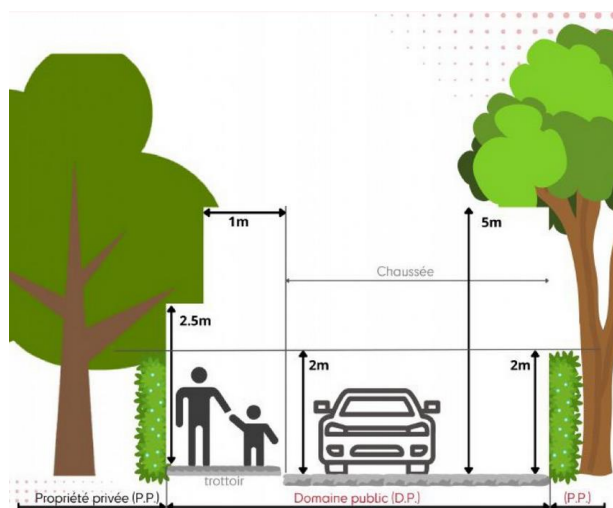


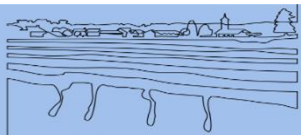
Entretien des arbres, arbustes et haies

Nous rappelons que les arbres, arbustes, haies, etc., plantés dans les propriétés bordières, doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité, les signaux de circulation, plaques indicatrices des noms de rues, numéros de maisons ou lampes de l'éclairage public, ni gêner la circulation des piétons, tout en respectant les prescriptions suivantes :

Les arbres plantés le long des routes cantonales et communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- Au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- Au bord des trottoirs, à 2,5 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.





Travaux route de la Gare à Tolochenaz

Les travaux à la route de la Gare se déroulent selon la planification établie. Le tronçon supérieur est maintenant achevé, hormis la couche définitive de revêtement. Des travaux préparatoires ont également pu être réalisés sur la partie inférieure de la route afin de prolonger le plus longtemps possible le passage des véhicules sous le pont de l'autoroute A1.

Les travaux se poursuivent maintenant par la phase de pose des conduites sous le pont de l'A1, ainsi que la remise en état de la chaussée et des trottoirs. Au vu du faible gabarit à disposition et afin d'assurer la sécurité des travailleurs ainsi que celle des usagers de la route, il est nécessaire de la fermer sur son tronçon inférieur pour réaliser ces travaux.

La fermeture de route est effective sur le secteur représenté en rouge ci-dessous du 11 mars jusqu'à fin mai 2026, sous réserve des conditions météo. Un cheminement piéton et vélo sera maintenu toute la durée du chantier.

Lors de cette 2e phase, il n'est hélas plus possible d'avoir un itinéraire de contournement ailleurs que sur la RC69. Les macarons délivrés pour la phase I ne sont plus valables. Il est donc nécessaire de se conformer à la signalisation mise en place.



Une figure marquante de Lully

Eric Rondot



Pour les Bourdons qui ont connu le restaurant de l'Union entre 1998 et 2005, le nom d'Eric Rondot s'associe certainement encore aux délicieux filets de perche ou au bœuf au torchon qu'il y servait avec son épouse Viviane.

Après un détour par La Chaux, Eric est revenu s'installer à Lully en 2009. Il a été élu à la Municipalité en novembre 2014 suite au départ d'Oswald Krieg, et a siégé onze ans dans notre exécutif, du 1er janvier 2015 au 3 décembre dernier, date de sa démission. La nouvelle orientation de sa carrière professionnelle ne lui permettait malheureusement plus de remplir son mandat politique avec l'efficacité qu'il recherchait.

La Municipalité de Lully garde d'Eric le souvenir d'un épicurien, fin connaisseur de vins, amateur des petits plats dans les grands, et toujours partant pour se lancer dans l'organisation d'une manifestation. De son origine française, il a gardé une gouaille certaine, une tendance à l'agacement explosif, et un intérêt marqué pour la politique de son pays qu'il importait parfois dans les séances de Municipalité.

Arrivé en Suisse dans les années nonante, il était devenu au fil du temps un excellent analyste de la politique régionale, et, survivance peut-être de son métier de restaurateur, une source intarissable sur les faits passés et anecdotes de Lully et de ses habitants-e-s.

Bonne route Eric, tu vas nous manquer...

Chiens en laisse

Pourquoi, quand et où tenir mon chien en laisse ?

Nous vous rappelons que tout détenteur d'un chien doit être en mesure de le maîtriser à tout moment par un moyen sonore ou par le geste, en particulier en présence de public ou d'animaux.

A défaut, le chien doit être tenu en laisse. Dans les bâtiments ouverts au public, dans les transports publics, dans les cours d'école et les aires de jeux pour enfants, les chiens doivent, toutes races confondues, être tenus en laisse courte (à moins que ces lieux leur soient interdits d'accès).

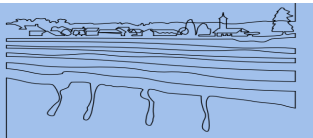
Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.



Enregistrements ou départs de chiens

Les enregistrements, changement de propriétaire et décès des chiens doivent être annoncés à la Commune par écrit. Pour cela, une annonce en ligne est possible ou directement à l'administration avec le passeport de votre chien. N'oubliez pas d'annoncer également les changements dans la base de données Amicus.





Emma Courouge, jeune nageuse artistique

Emma Courouge habitante de Lully, 12 ans, pratique la natation artistique depuis l'âge de ses 8 ans. Faisant partie de l'équipe jeunesse suisse, c'est avec un grand plaisir qu'elle présente sa passion à travers cet article :

La natation artistique est un sport aquatique qui mélange la natation, la danse et la gymnastique, le tout en musique. C'est un sport très complet et une discipline aux multiples facettes, qui demande à la fois de la force, de la souplesse, de l'endurance, mais aussi beaucoup de concentration et d'expression artistique.

Ce que j'aime particulièrement dans la natation artistique, c'est la diversité des épreuves. Je pratique :

- le solo, où je nage seule et exprime une chorégraphie personnelle ;
- le duo, qui demande une parfaite synchronisation à deux ;
- les ballets en équipe, où plusieurs nageuses évoluent ensemble de manière coordonnée. J'ai aussi la chance de participer à certains portés en tant que voltigeuse en équipe.

J'ai commencé ce sport très jeune, à 8 ans, attirée par ce mélange unique entre l'eau et la musique, et peut-être aussi un peu parce que ma maman est une ancienne nageuse. Au fil des années, la natation artistique est devenue bien plus qu'un loisir : une véritable passion qui rythme mon quotidien.

Un engagement sportif important avec des entraînements exigeants et demandant beaucoup d'investissement, avec de nombreuses heures passées dans l'eau chaque semaine. Mais j'aime ce défi permanent : progresser, me dépasser et partager des moments forts avec mes coéquipières. C'est aussi un sport ouvert à toutes et tous, et oui, les garçons peuvent également pratiquer la natation artistique, comme dans mon équipe de l'an dernier.

Aujourd'hui, j'ai la chance d'évoluer à un niveau compétitif et de faire partie de l'équipe jeunesse suisse. C'est une immense fierté pour moi de représenter mon pays lors des prochaines compétitions, notamment aux Championnats d'Europe en juin, et bien sûr de représenter également ma commune Lully.

Un grand merci : Rien de tout cela ne serait possible sans le soutien de ma famille, de mes entraîneurs et des personnes qui m'encouragent chaque jour. Je tiens également à remercier chaleureusement la Commune de Lully pour son précieux soutien, qui m'aide concrètement à poursuivre mon parcours sportif et à continuer à rêver plus grand.

J'espère pouvoir continuer à évoluer, à me dépasser et à faire rayonner, à ma manière, notre belle commune.

Merci pour vos encouragements et votre soutien.



En solo

Emma Courouge



En duo



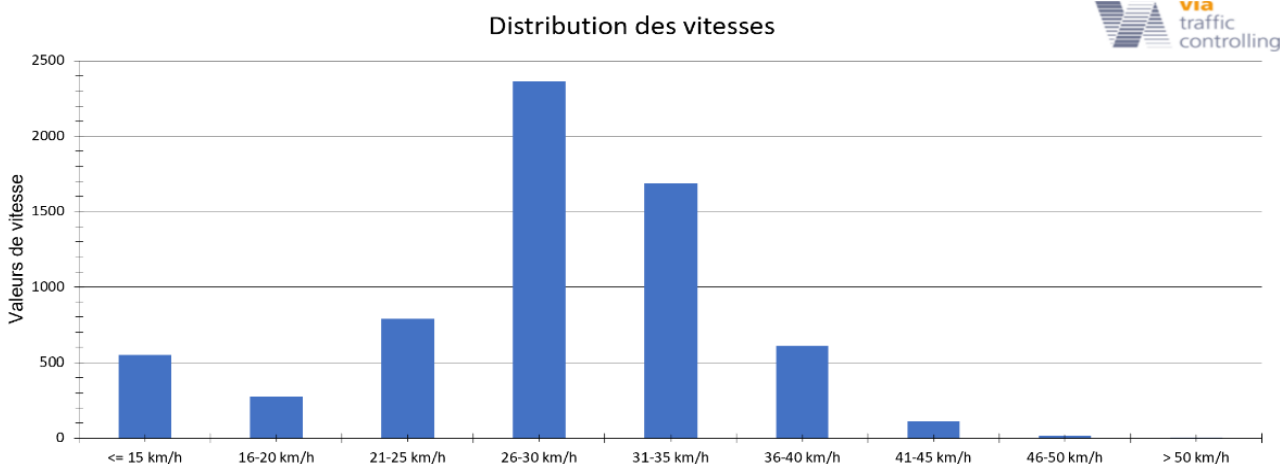
Team - portés



Radar Pédagogique

Résultat de la pose du radar pédagogique au Chemin de Brisecol du 27 janvier au 11 février 2026 :

Nous avons pu constater le passage de 775 voitures en 14 jours, soit une moyenne de 55 véh./jour. La vitesse moyenne étant de 35 km/h nous constatons que les usagers roulent légèrement en dessus des 30km/h.



Temps d'évaluation mardi, 27 janvier 2026,15:00 - mercredi, 11 février 2026,09:00						
Limite de vitesse	30 km/h	Valeurs	Véhicules	Vd[km/h]	Vmax[km/h]	V85 [km/h]
Excès de vitesse	37,93 %	6401	775	28	56	35
TMQ trafic moyen quotidien	53					
TMA trafic moyenne annuelle	19345					
Direction de l'évaluation Arrivant						
Auteur: Commune de Lully						
Commentaire:						
Emplacement: Chemin de Brisecole						
Direction des véhicules arrivants: Centre du Village						

Plan d'action pour la biodiversité

Cette année un plan d'action en faveur des hirondelles, des martinets et des chauves-souris est mis en place dans le but de favoriser ces espèces en déclin. L'objectif de ce projet est de réaliser des inventaires afin de localiser leurs lieux de nidification, puis de déterminer des mesures de conservation simples pour assurer leur présence à long terme.

Entre mai et septembre, des biologistes équipés de jumelles pourront être amenés à observer nos bâtiments, de jour comme de nuit. Dans certains cas, un accès à des propriétés privées pourrait être nécessaire afin de mener à bien ces observations. Vous avez la possibilité **de participer à ce projet** en communiquant les informations que vous pourriez avoir sur ces espèces !



Si vous avez observé des nids d'hirondelles, des cavités occupées par des martinets ou des gîtes de chauves-souris à Lully, nous vous invitons à transmettre ces informations à l'équipe du bureau d'études en environnement FauneNatur Sàrl, qui coordonne ce projet. Par email à info@faunenatur.ch Toutes les informations et les détails avec un descriptif en photos sont disponibles sur le site internet de la commune ou à l'administration.

Bien vieillir chez soi

Le CMS et Espace Prévention La Côte ont proposé une conférence à l'attention des aîné-e-s de notre Commune sur le thème de bien vieillir chez soi.

Celle-ci s'est déroulée le vendredi 6 mars 2026, nous avons eu 26 personnes inscrites.

Deux ergothérapeutes sont venues animer un atelier interactif pour échanger sur les clés permettant de préserver son autonomie, sa sécurité, son environnement et anticiper les situations à risque afin de rester chez soi le plus longtemps possible.

L'analyse d'une situation qui pourrait arriver à tous a été décrites, les participants divisés en trois groupes ont pu échanger entre eux et trouver des solutions à la problématique proposée. La conférence c'est terminé par une collation, nous remercions tous les participants et participantes.

Vous pouvez retrouver le programme de l'Espace prévention La Côte 2025-2026 avec les activités et les cours pour petits et grands sous : www.espace-prevention-lacote.ch.



Le Frelon asiatique se réveille



ATTENTION

Le frelon asiatique se réveille

Inspectez régulièrement vos bâtiments pour trouver les nids primaires des frelons asiatiques.

Signalez les nids sur www.frelonasiatique.ch

POLLINEA ACTION

S.D.L

Calendrier des activités

ACTIVITÉS 2026

Chaque manifestation vous sera détaillée par une circulaire spécifique.
Une activité vous intéresse, bloquez de suite la date !

26 FEV. Assemblée générale 2025
À 19h00, suivie d'une collation

25 FEV. et 12 MARS Match aux cartes à 19h00
à la grande salle



5 AVRIL Chasse aux oeufs à 11h00
Suivi d'un apéro + grillades
Spécial enfants, parents & grands-parents



9 MAI Pizzas et jeux de société dès 17h00

MAI - JUIN Grillades à la fontaine des Joncs
dès le 29 mai, tous les vendredis à partir de 19h00 jusqu'au 26 juin



Le feu sera allumé par la S.D.L, venez nous rejoindre avec vos amis, voisins et vos grillades !

5 JUIN À 18h00, tournée d'arrachage de la vergerette à Lully

21 JUIN Tournoi de Boules Organisé par la S.D.L
Cafés et croissants offerts



1 AOÛT Organisé par la S.D.L



13 SEPT. Balade culture et arts à Lully

31 OCT. Halloween



DEC. Rencontres de l'Avent



Et toujours, la GYM « DOUCE » de Tamara



Adresse postale : S.D.L, Ch. de Chantemerle 24
1132 Lully

Site internet : www.sdlully.ch

Email : sdl.secretariat@outlook.com

SOUTENEZ LA SOCIÉTÉ EN DEVENANT MEMBRE COTISANT

Vous bénéficierez de tarifs réduits ou gratuits selon l'activité.

La cotisation annuelle est de 25.- par adulte.
Versement au moyen du bulletin ci-joint.
Paiement en direct avec le QR-code, l'IBAN, ou TWINT sur le numéro de portable du caissier, 076 564 98 97, Stéphane Gruber